

LE "COÛT/ EFFICACITE" DES ADMINISTRATIONS

L'économie est incontestablement un facteur primordial de la puissance et du rayonnement d'une Nation. Les administrations publiques sont des acteurs de ce domaine et contribuent à ces effets. Chez nous, les commentateurs de l'économie dénoncent régulièrement le coût "exorbitant" de l'administration, sa "piètre" efficacité, et la comparent à d'autres Pays. Le verdict est prononcé après examen du rapport "*nombre de fonctionnaires / nombre d'habitants*". Chacun peut se faire une opinion sur ce point, mais quatre observations incitent à "prendre garde".

- **La mesure du "bien-être" des administrés qui résulte de l'action publique n'est jamais intégrée avec un minimum de rigueur dans la comparaison:** on se contente d'observer que "*les autres ne sont pas plus malheureux que les Français*". Il y a là un défaut de méthode qui prive le commentaire de la consistance et du sérieux scientifiques. Un lot de critères devrait être soumis à la comparaison*. Faute de surmonter cette difficulté, les commentateurs pourraient présenter un ratio "*nbre d'habitants satisfaits par l'administration / nbre de fonctionnaires*" !

*p. ex.: budgets/hbt consacrés aux principales fonctions régaliennes assortis d'indicateurs comparatifs (sur la sécurité sanitaire; sur la sécurité des personnes et des biens; sur l'efficacité de la justice; sur la qualité de l'enseignement; sur la qualité de l'aménagement du territoire; ...).

- **Le montant de la dépense publique ne peut être isolé du montant des biens et services achetés par les Ménages dans les secteurs commerciaux équivalents,** payés avec leurs revenus disponibles. Comment évaluer ce complément de dépenses jugées nécessaires (et faites seulement si elles sont supportables) ? Ce défaut d'information est le plus "perfidieux", car il est évident que la diminution des missions et aides de l'Etat allège la dépense publique, mais accroît la charge des Ménages, qui reste ignorée.

- **Le salaire net moyen (EQTP) dans le secteur privé est 1,12 fois plus élevé que le même salaire dans le secteur public** (2733€/2430€ - données INSEE 2024 -). N'oublions pas que la majorité des agents de l'Etat est recrutée sur concours: il n'est donc pas raisonnable de les déclarer "grassement payés" ni, à l'inverse, "chichement" payés. **Le montant moyen brut de la retraite d'un agent du secteur public est 1,05 fois plus élevé que le montant moyen brut de la retraite dans le secteur privé** (1610€/1530€ - données PLF 2024 et DREES -): un léger avantage pour le secteur public (considérant le rapport des salaires) qui peut être interprété comme une petite récompense d'avoir servi un secteur administré plutôt que le secteur libéral !

Au bilan, la comparaison des salaires et retraites du secteur public et du secteur privé ne semble pas justifiable de déclarations indignées, même si ces chiffres ne rendent pas compte de disparités entre catégories plus affinées, qui relèvent de problématiques et d'arbitrages internes à ces deux secteurs. Notons aussi que les "régimes spéciaux" ne concernent pas que le secteur public.

- **L'efficacité de l'administration dépend de la qualité de ses agents,** de la qualité du "management" interne, de la qualité de son organisation générale. Notre administration est dirigée par des Hauts Fonctionnaires formés à l'INSP (anciennement ENA). Cette "Grande Ecole" est généralement jugée prestigieuse, sans doute à juste titre. Ces "experts" sont-ils consultés ? L'organisation des administrations publiques est en effet fixée par la Constitution, par des lois spécifiques, et aussi par des décrets. Qui, au final, est responsable: le Gouvernement, le Législateur (ses Représentants des Citoyens), les "experts" (s'ils sont consultés) ?

Conclusions

- La mesure du "coût-efficacité" de l'administration est un exercice délicat et compliqué. Elle ne peut se réduire au rapport "*nbre de fonctionnaires / nbre d'habitants*", qui n'est qu'un indice.
- Généralement, on déclare avec assurance combien de dizaines de milliers de postes de fonctionnaires, voire de centaines de milliers, combien de milliards d'euros, il serait judicieux et possible de supprimer, mais on ne désigne pas les administrations à ponctionner, ni celles qui devraient, à l'inverse, être renflouées et de combien. Evaluer avec pertinence les besoins des administrations demande une grande compétence, de l'expérience, de la raison aussi.
- Les déclarations, quand elles sont outrancières, même si elles ne sont pas illogiques, peuvent receler une intention partisane et dogmatique. Cette possibilité doit toujours être envisagée, surtout lorsqu'elle est pressentie !
- Ces observations ne réfutent évidemment pas la nécessité d'analyses critiques de l'organisation et du fonctionnement de nos administrations. Il est néanmoins important que leur contenu et leur "ton" ne portent pas préjudice inutilement et injustement à notre Nation, à sa cohésion, par leur radicalité, par leur hargne, ou même par désinvolture.